

Communiqué de presse de la FEP CFDT du 1 février 2016

## La Fep CFDT alerte la ministre de l'Éducation nationale

La Fep-CFDT a réuni ses instances nationales les 27, 28 et 29 janvier.

La mise en œuvre de la réforme du collège a soulevé les plus vives inquiétudes, et la question salariale dans la Fonction publique la plus grande impatience.

Depuis l'annonce de la réforme du collège, la Fep-CFDT n'a cessé de rappeler que pour bénéficier du concours des personnels, quatre conditions étaient indispensables :

- Aucune perte sèche d'emplois,
- Formation et accompagnement des équipes,
- Pas d'aggravation des conditions de travail,
- Participation des équipes à la mise en œuvre de la réforme.

A ce jour, ces conditions ne sont pas réunies et cela n'est pas faute d'avoir alerté les responsables institutionnels depuis la dernière rentrée.

La Fep-CFDT s'est encore tout dernièrement exprimée à ce sujet lors du Comité ministériel consultatif et du Conseil supérieur de l'éducation.

L'application de la réforme devient peu à peu intenable pour les personnels.

Un ultimatum est dès à présent lancé afin que des garanties, principalement sur l'emploi, soient obtenues.

**La Fep-CFDT n'exclut pas un appel à la mobilisation** car la réforme à laquelle elle continue de croire n'a aucune chance de réussir si la situation actuelle perdure.

La Fep-CFDT proposera aux organisations syndicales de l'enseignement privé qui partagent ses vues d'agir conjointement en ce sens.

Concernant les salaires des agents de droit public, si les principes contenus dans le dispositif « Parcours professionnels, carrières et rémunération » sont actés, la Fep-CFDT attend maintenant qu'ils soient rapidement précisés et qu'un calendrier de négociation accompagne les précisions qui seront communiquées.

Elle entend être participante de la négociation.

L'ISAE est également un sujet pour lequel la Fep-CFDT attend une réponse rapide.

L'alerte sociale\* lancée conjointement avec le Sgen-CFDT lors de la dernière rentrée scolaire a engagé le Ministère à se prononcer pour une revalorisation de l'ISAE dès que la négociation sur le PPCR serait terminée.

Les nombreuses démarches effectuées par les syndicats de la Fep-CFDT auprès des parlementaires ont renforcé cette promesse.

Le temps est venu de passer à l'acte !

\*Dans le cadre de cette alerte, la pétition de la Fep CFDT remise le 17 décembre au Ministère a recueilli 4762 signatures (plus de 10 % des enseignants du premier degré).